

20211118 Le Monde

France

A Calais, la grève de la faim est finie, mais le combat se poursuit

Fanny Magdelaine

En grève de la faim depuis le 11 octobre, Anaïs Vogel et Ludovic Holbein ont annoncé mercredi matin, qu'ils cessaient leur combat sous cette forme.

Calais (Pas-de-Calais) De notre correspondante régionale

« *On a eu l'énergie de se battre pendant ces trente-huit jours de grève, alors imaginez ce que ça va donner quand on va manger...* » C'est par ces mots qu'Anaïs Vogel, très émue, a conclu, mercredi matin, le message, écrit avec Ludovic Holbein, annonçant l'arrêt de leur grève de la faim. « *Nous sommes fatigués et en colère, nous ne sommes pas écoutés, le dialogue est fermé, les intérêts électoralistes sont plus importants que le respect des droits fondamentaux, voilà pourquoi nous y mettons un terme* », a ajouté Ludovic Holbein. « *Je suis soulagé car j'étais inquiet pour leur santé, a réagi le médiateur Didier Leschi, nommé le 26 octobre dernier. Ce mode d'action radical n'était pas propice à des discussions sereines et j'espère que nous continuerons à discuter au sein du comité mis en place.* »

Cette longue grève de la faim, menée pour dénoncer le traitement inhumain réservé aux migrants, n'aura toutefois pas été vaine : les grévistes et ceux qui les soutiennent notent quelques petites avancées. L'ouverture du sas de mise à l'abri début novembre, l'engagement de prévenir les habitants des camps vingt-quatre heures avant les expulsions, ou encore la promesse du ministère de l'intérieur, reçue le 13 novembre, d'associer davantage les exilés au dialogue avec les pouvoirs publics.

Mais les associations restent prudentes. Elles s'étonnent en particulier de la fermeture du sas depuis lundi soir, la veille d'un démantèlement à Marck, commune limitrophe de Calais, en même temps que celui de Grande-Synthe. « *Ce dispositif temporaire de mise à l'abri avait été ouvert dans le cadre de la médiation, le temps nécessaire à la mobilisation de 300 nouvelles places d'hébergement qui ont été identifiées* », répond-on à la préfecture.

Quant à l'engagement d'avertir les occupants des camps avant toute expulsion, il n'a pas été respecté mardi matin à Calais. Un « *reniement* », selon L'Auberge des migrants, qui dénonce aussi un nouvel arrêté élargissant la zone d'interdiction des distributions alimentaires et de boissons. La conséquence, selon Didier Leschi, des évacuations antérieures qui se sont mal passées – l'une a même été annulée –, les associations s'étant mobilisées « *pour bloquer les forces de l'ordre d'une manière radicale* ».

Reste, pour les associations, le courage des grévistes et l'élan formidable qu'ils ont suscité : « *La pétition a recueilli plus de 53 000 signatures, ce soutien national montre que nous ne sommes pas isolés à Calais* », se réjouit Juliette Delaplace, du Secours catholique. « *Ce mouvement a permis à beaucoup de gens de voir qu'on avait toujours les moyens d'agir* », poursuit le père Philippe Demeestère, lui-même en grève jusqu'au 4 novembre dernier, qui appelle de ses vœux une convention citoyenne sur les migrations.

Sous surveillance médicale, Anaïs et Ludovic ont quant à eux prévu de rejoindre Paris pour poursuivre le combat et notamment préparer la manifestation prévue dimanche 21 novembre place de Stalingrad.

sur la-croix.com

Migrants à Calais, le Vatican suit de très près la situation